

Ses relations avec ses collègues furent toujours empreintes de la plus grande aménité. Nous en voulons pour preuve les paroles justes, un tantinet malicieuses, qu'il adressa en février 1952, de la façon la plus aimable, à son ancien adversaire politique Léon Kauffman, « qu'il cherchait à convaincre plutôt qu'à émouvoir » (69).

Voici ce que le président du Conseil d'Etat rapporta sur les derniers mois du conseiller Thorn :

« Jusqu'à la fin de sa vie, alors cependant que des avertissements répétés lui avaient révélé la gravité de la maladie dont il souffrait, il collabora activement à nos travaux. Il n'y a guère plus d'un mois, il avait accepté de présider la commission chargée de l'étude de la réforme de notre régime fiscal. Quelques jours plus tard cependant, des crises cardiaques le clouaient au lit. Sur ce lit qui allait devenir son lit de mort, il dicta une lettre demandant de le décharger de la mission qu'il avait acceptée non sans quelque témérité. A sa lettre, il ajouta un long exposé de ses vues sur cet important projet, marquant ainsi sa volonté de servir son pays jusqu'à l'extrême limite de ses forces. » (70)

Sur le tard, et à force d'avoir été beaucoup sollicité, Jis Thorn, détestant de voir sa personne mise en évidence, accepta, à son corps défendant et pendant une courte durée, la charge de président de la F.N.E.L.

Peu avant sa mort, il venait d'être choisi par le Barreau de Luxembourg pour le représenter au sein de l'Union Internationale des Avocats dont le siège social se trouvait à Londres et le siège administratif à Paris.

Il mourut subitement le 10-11-1953 à la suite d'une attaque cardiaque.

Conformément au vœu exprimé par le défunt, ses cendres furent déposées cinq jours plus tard, dans la plus stricte intimité et sans aucun cérémonial, dans le caveau de la famille Thorn-Hoferlin au cimetière N.-D., où reposent également les époux Victor Thorn-Mathieu.

Le faire-part de deuil nous apprend que Joseph Thorn était toujours président du Conseil d'administration de l'Imprimerie Coopérative et qu'il était décoré de la Médaille de la Résistance et du grade de commandeur dans les Ordres de la Couronne de Chêne et de la Couronne de Belgique.

Des articles nécrologiques parus dans le *Tageblatt* du 12-11-1953, nous retiendrons les passages suivants, de la plume de Paul Muller :

« Alles an ihm war Geist, kritisches, abwägendes Denken, fast mathematische Klarheit und Logik des Gedankens, Menschenkenntnis, durch nichts getrübt, vor allem nicht durch Leidenschaft, von Fanatismus nicht zu reden. Nie beugte er sich einer Situation, einer Konstellation, einem Anspruch, einer